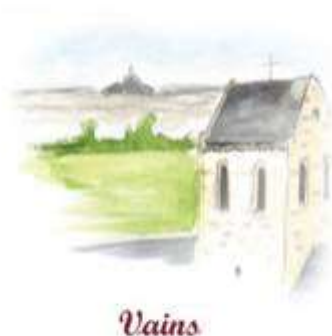


Bulletin Communal

Hiver 2017 n°50



◇ L'inauguration de l'internat et du self à la MFR.



◇ La réparation de la croix sur le clocher.



Avec le dernier bulletin de l'année nous nous apprêtons, les uns et les autres à passer de bons moments en famille et à fêter l'arrivée de la nouvelle année 2018. Une bonne occasion pour faire le point des 6 mois écoulés et se projeter dans les 6 mois à venir.

Du côté du RPI Bacilly Vains, le retour à la semaine de 4 jours est effectif depuis la rentrée de septembre. Il aura fallu beaucoup d'abnégation pour réussir ce projet pour lequel la confirmation n'est intervenue que fin août.

Du côté de l'église, nous pourrons à nouveau profiter de celle-ci en toute sécurité

puisque les problèmes liés aux normes électriques ont été corrigés. Nous en avons également profité pour changer la sonorisation qui ne donnait plus satisfaction. De plus, la croix située au sommet du clocher a également nécessité une intervention en urgence puisque des morceaux de fer s'en détachaient présentant un danger imminent pour les riverains. Une intervention pour laquelle il aura fallu prendre de la hauteur puisqu'elle est située à 32 mètres de haut.

Au cours du semestre, nous avons consacré beaucoup d'énergie sur le dossier de la route des Granges. Le premier projet que nous avons présenté n'avait pu être poursuivi, faute de trouver la bonne mesure entre le coût et le financement. C'est aujourd'hui chose faite, notre commune a été retenue dans le cadre du FIR (Fond d'investissement Rural) du nouveau contrat de territoire. Ce projet dont l'achèvement est prévu pour décembre 2018, vous est présenté dans le bulletin.

Notre projet de sécurisation « Eau Potable » sera prochainement mis en œuvre grâce à l'aide du Sénateur Bizet qui a permis l'obtention d'une subvention couvrant 50% du montant du projet.

Enfin la communauté d'agglomération devrait débuter les travaux de raccordement à l'assainissement collectif qui concerne la route des Salines.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, nous vous donnons rendez vous le 12 janvier pour la cérémonie des vœux.

AGENDA 2018

12 janvier à 18 h 30 Vœux de la municipalité.

19 janvier Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

31 janvier Assemblée Générale des Aînés Vainquais.

9 février Assemblée Générale du CLAV.

10 février repas du Rugby à Marcey.

17 mars repas des bénévoles du Comité des Fêtes.

18 mars repas de la commune pour les aînés

11 avril repas des Aînés.

19 mai nuit des musées à 18 h à l'écomusée.

15 juin mascaret concert avec le Comité des Fêtes.

9 septembre fête de la baie



L'essentiel du conseil municipal,

Depuis juin dernier, le Conseil Municipal s'est réuni 5 fois. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont fait l'objet de discussions. Vous pouvez télécharger les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : vains.fr

Les rythmes scolaires

Les rythmes scolaires ont été longuement débattus dans le cadre du SIVS. En effet, la loi qui imposait les TAP a été assouplie par le nouveau Président de la République. Ceux-ci n'étaient plus obligatoires. En conséquence et compte tenu des difficultés à proposer des activités intéressantes dans un contexte de Regroupement Pédagogique Intercommunal sur deux sites distants, il a été décidé de supprimer les TAP et de revenir à la semaine des quatre jours. Une décision qui aura mis du temps à aboutir alors que dès le début du mois de juin elle était votée. Pour mettre en œuvre ce projet il nous fallait l'accord du Conseil Départemental, de l'agglomération Avranches Mont Saint Michel Normandie et de l'Inspection Académique.

La sécurité au Mont

Bien que la compétence sur la sécurité au Mont Saint Michel ait été adoptée par le conseil de l'agglomération Avranches Mont Saint Michel Normandie, vos élus se sont prononcés contre ce projet, jugeant qu'il ne revenait pas à l'agglomération de prendre

en charge des compétences qui relèvent de l'Etat.

Le rapport annuel de l'eau

Le rapport annuel de l'eau a été présenté. Le réseau dessert 470 abonnés qui auront consommé 33 890 m³ pour un total importé de 35985 m³. Le réseau présente un rendement exceptionnel de 97.6% témoignant ainsi de la qualité de celui-ci. Les contrôles effectués par l'ARS indiquent une eau de bonne qualité. Le tarif de l'eau au 01/01/2017 est en moyenne de 2.67 TTC le m³.

Réglementation incendie

L'évolution de la réglementation sur la défense incendie va contraindre les communes à effectuer un diagnostic de la situation faisant état des points d'eau publics ou privés, des débits, pressions et volumes disponibles. S'agissant d'une démarche globale, le conseil municipal a décidé de solliciter la communauté d'agglomération pour la mise en place d'un groupement de commandes.

Garderie le mercredi matin

Après les nombreuses péripéties qui auront jalonné le retour à la semaine de 4 jours, la garderie qui avait été

mise en place pour palier au déficit de garderie le mercredi matin sera prochainement remplacée par la garderie mise en place par la communauté d'agglomération sur le site de Sartilly.

Le compteur Linky

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, ENEDIS a commencé à installer le nouveau compteur LINKY sur la commune. Le plan prévisionnel prévoit le changement de 371 compteurs avant la fin de l'année, 36 en avril et 67 en juin 2018. Ce nouveau compteur doit permettre la mise en place de nouveaux services, tels que le relevé automatique, l'adaptation de la puissance du compteur, une meilleure maîtrise de la consommation, la détection plus rapide des pannes et l'adaptation de la production au plus près de la consommation.

Election d'un nouvel adjoint

Suite au décès de Patrick Clément, il a été décidé de pourvoir à son remplacement. Abel Jouenne seul candidat a été élu adjoint au Maire.

L'essentiel du conseil municipal

La croix du clocher

La croix du clocher de l'église se dégradant au point qu'une

partie ait été retrouvée au pied de l'église (cf : photo de couverture). Cela représentait un danger imminent pour les riverains il a donc été décidé d'établir un périmètre de sécurité et d'intervenir sur la croix le plus rapidement possible. Une opération qui aura nécessité l'intervention d'une nacelle (1788.74 euros), permettant à l'entreprise Cornille Havard (852 euros) de travailler à 32 mètres de haut en toute sécurité

Route des Granges

Le projet de la route des granges avance. Le Bureau Municipal a rencontré Madame Zanetti en charge de la mise en application de la politique contractuelle du Conseil Départemental. L'accord de principe a été obtenu sur le dossier. Celui-ci doit être mis en œuvre sans délai au risque de ne plus pouvoir être éligible à l'aide du Département dans le cadre du contrat de territoire.

Compte tenu de ce qui précède, le conseil municipal décide de retenir l'offre de

Madame Quentin qui avait accompagné les élus dans le cadre de l'avant projet.

Le projet de camping

Le projet de camping a de nouveau été évoqué lors de la rencontre de vos élus avec Messieurs MORLIER et LOYER respectivement Directeur en charge du patrimoine de l'agglomération et Vice Président en charge du patrimoine. Ce projet reste d'actualité, la communauté d'agglomération a commandé une nouvelle étude à l'agence de développement de la France: « Atout France » pour étudier les potentialités touristiques des communes littorales de son territoire et devrait à la suite des résultats de cette étude prendre des orientations stratégiques.

La halte randonneurs

Le projet de halte randonneurs situé route des salines a également été évoqué et s'inscrit dans la même démarche que le camping. Une fois les résultats de l'étude connus, une démarche de projet pourra être engagée et sera confiée à un groupe de travail regroupant des élus communautaires, communaux mais aussi des ac-

teurs locaux qui seront associés à cette démarche.

Sécurisation eau potable

A la demande des services de l'Etat, un projet de renforcement de la sécurité du réseau de distribution de l'eau potable a été présenté. Celui-ci représente un investissement important pour lequel la commune a sollicité l'aide du Sénateur Bizet qui a retenu la demande de la commune. Ainsi ce projet pourra bénéficier d'un accompagnement à hauteur de 47.61% du montant de l'investissement.

Sonorisation de l'église

Suite aux nombreuses réclamations concernant la sonorisation de l'église, il a été décidé de profiter de la remise aux normes électrique de celle-ci pour changer la sonorisation qui ne fonctionnait plus. C'est l'entreprise Masselin Letourneur qui a été retenue pour un budget de 6 000 euros.

La CLECT

La Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) a évalué le montant de l'attribution de compensation (ce que la commune doit verser ou percevoir en fonction des

différentes charges ou recettes transférées dans le cadre de la politique de neutralité fiscale) à — 12 506 euros. Cette somme étant concordante avec les estimations de la commune, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

MIMO Manche numérique

Manche numérique a informé la commune de l'ouverture d'un relais MIMO sur la commune de Bacilly. Cette nouvelle évolution permettrait de raccorder 45 habitations. Cette nouvelle génération d'antenne relais permet un débit descendant de 20 Mbits/seconde et 3 Mbits/seconde en débit montant. La société Ozone qui commercialise cette offre se tient à la disposition des Vainquais.

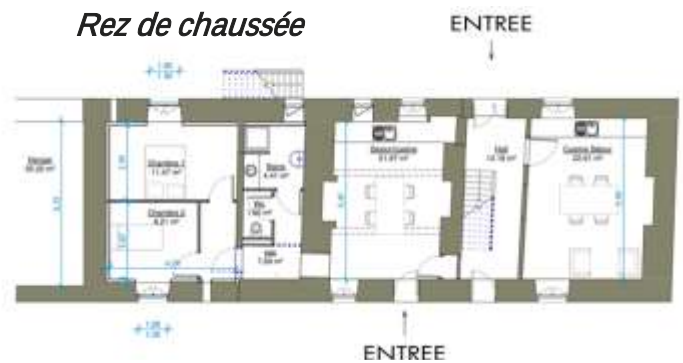
Le PLUI

Le PLUI poursuit son cheminement. Sa mise en œuvre impactera très sérieusement la commune puisqu'il faudrait réduire de près des 2/3 son potentiel de terrains constructibles. Ainsi, seule les zones situées à proximité des réseaux existants pourraient être maintenues mais dans la limite de 55 000 M².

3 logements route des Granges

Projet de la route des Granges le Conseil Municipal propose

Rez de chaussée



Etage



de mettre en œuvre les consultations des bureaux d'étude nécessaires à la mise en œuvre de ce projet qui consiste à réaliser 3 logements dans le bâtiment existant. Ce projet permettra la mise en œuvre d'un T2 accessible aux personnes à mobilité réduite, d'un T3 en

Enfin vous nous permettrez d'avoir une pensée particulière pour Jean Fontaine, qui nous a quitté au début du mois de décembre. Elu en 1971, Jean, aura œuvré 37 ans au service de la commune dont 25 en tant qu'adjoint. Ardent défenseur de l'école publique, il s'est particulièrement investi à la présidence des parents d'élèves et aura à ce titre beaucoup lutté pour le maintien d'une école publique à Vains. En effet, dans le milieu des années 70, l'école ne comptait plus que 2 élèves. Sa force de conviction ses rencontres avec les familles et les représentants de l'Etat auront permis ce tour de force. Qui débouchera quelques années plus tard sur la création du RPI avec Bacilly.

Longtemps Président du club de foot, il y a laissé une empreinte de combattant allant jusqu'à mettre en place la première équipe féminine de la région.

Jean s'était aussi particulièrement investi dans le comité des fêtes pour lequel il s'occupait de la brocante. Une mission qui lui tenait particulièrement à cœur et qu'il n'aura laissé que lorsque les difficultés pour se déplacer l'en auront empêché.

Ce passionné de la chose publique aura passé près de la moitié de sa vie au service des autres. Homme de caractère et passionné, quand il s'engageait c'était forcément avec une grande conviction. Il laissera le souvenir d'un homme déterminé pour faire valoir ses idées.

Nouveaux horaires d'ouvertures de la mairie au public

Lundi de 17 à 19 h permanence des élus

Mardi et vendredi de 9 h à 11 h

Mercredi de 14 h à 16 h

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec la secrétaire ou les élus.

Madame Marie **LAGAND DURET**

tél : 02.33.70.81.42

Courriel : mairiedevains@wanadoo.fr

<http://www.vains.fr/>

SIVS Syndicat Inter-communal à Vocation Scolaire

Madame Valérie **TERMINION** assure maintenant le secrétariat du syndicat scolaire.

Elle est présente à la mairie de Vains le mardi de 8 h à 12 et 14 à 17 h.

Tél : 02.33.70.81.41.

Courriel : sivsbacillyvains@gmail.com

Déchetterie de SAINT OVIN

HIVER horaires de novembre à mars.

Été horaires d'avril à octobre.

Lundi, mardi, mercredi vendredi, : de 9 h à 12 h 30 8 h 30 à 12 h 30

Samedi de 9 à 12 h 30 et 14 à 17 h 8 h 30 à 12 h 30 et 14 à 17 h 30

Déchetterie de St JEAN DE LA HAIZE

HIVER horaires de novembre à mars.

Été horaires d'avril à octobre.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi : de 9 à 12 h 30 et de 14 à 17 h.

de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30

Les cartes sont à retirer en mairie.



INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

L'entretien des appareils de chauffage, fonctionnant au gaz, bois ou pétrole, doit être réalisé tous les ans. La ventilation de pièces doit être en bon état.

En Normandie en 2016 103 personnes ont été intoxiquées par ce gaz. (Chiffre de la préfecture de la Manche).

POUR LES NOUVEAUX VAINQUAIS

Nous vous invitons à venir vous présenter à la mairie pour vous inscrire sur le logiciel de la population.

Pour l'inscription sur les listes électorales le faire avant le 30 décembre

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Dès la découverte du nid :

1. Le signaler à la mairie.
 2. Un agent communal ira vérifier s'il s'agit bien de frelons asiatiques.
 3. la mairie prévient la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche. FDGDON.
 4. L'intervention aura lieu très rapidement.
- A Vains une convention a été signée avec La FDGDON et l'intervention est facturée à la commune. La prise en charge des frais de destruction est possible uniquement si c'est la FDGDON qui intervient (Délibération du conseil municipal du 17 octobre 2016).

Afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques sur la commune, il est souhaitable que les nids soient détruits. Nous comptons sur vous pour les signaler en mairie dès que vous constatez leurs présences.



UTILISATION DU COURT DE TENNIS

un abonnement annuel de 10€ est nécessaire pour accéder au court de tennis

S'adresser au Relais Vainquais pour l'abonnement et les réservations.

La remise des clés se fait pour des créneaux d'une heure sur présentation de la carte d'identité.

Le Relais Vainquais Tél : 02.33.58.24.36

Sans abonnement et pour les personnes hors commune, le tarif est de 4€ l'heure.

Le lundi et mardi jours de fermetures du Relais Vainquais, la mairie assure la remise des clés

Tél : 02.33.70.81.42





Etat civil

NAISSANCES à AVRANCHES

- ♦ Thyago **GARANCHER - BESNARD** 27 juillet
- ♦ Anna **DE KERPEL BARCLAY** 29 août
- ♦ Corentin **LE BIHAN MAHE** 19 octobre
- ♦ Rose **GAVARD** 11 novembre

MARIAGES

- ♦ Stéphanie **PIRES** et Anthony **VOISIN** le 29 juillet.
- ♦ Emilie **WYBRECHT** et Christophe **DECROCQ** le 19 août.
- ♦ Vanessa **TETREL** et Julien **MARTINEL** le 16 septembre.
- ♦ Lydie **TURGOT** et Anthony **POIRIER** le 23 septembre.



Emilie et Christophe



Vanessa et Julien

NOCES DE DIAMANT

André **COSSE** et Renée **MANCEL** mariés le 11 juin 1957 à Champcey

Ils ont été reçu le 24 juin à la mairie de VAINS pour célébrer leurs 60 années de mariage.



DÉCÈS

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ♦ Jean LEFRANC 25 août | ♦ Charles MANNEHEUT 27 septembre |
| ♦ Yves TENNIERE 12 septembre | ♦ Michel FOLLAIN 28 septembre |
| | ♦ Jean FONTAINE 8 décembre |

LES ECOLES DE VAINS

Ecole Saint Michel

Cette année, l'école Saint Michel compte 36 élèves : 20 élèves en classe de maternelle/CP et 16 dans la classe de CE1/CM2.

1. OLYMPUCES et AUTRES ACTIVITES SPORTIVES :

Jeudi 6 octobre, les maternelles/CP sont allés à l'école Jeanne d'Arc de Brecey pour participer aux Olympuces avec l'école Jeanne d'Arc et Notre dame de Villedieu.

Lors de cette journée, les élèves ont pratiqué différents sports : tricycle, tir au but, initiation au criquet...

En parallèle, les GS/CM2 découvrent le plaisir de la natation tous les lundis pendant 10 séances.

A partir du mois de décembre, les CP/CM2 découvriront l'escalade pendant 6 séances de deux heures au mur d'esca-



2. LA SEMAINE DU GOÛT :



Durant la semaine du goût, 5 stagiaires de la Maison Familiale de Vains : Violaine, Marceau, Marina, Lola et Ophélie ont fait découvrir aux enfants la classification des aliments afin de leur apprendre à manger équilibré.

De plus ; ils leur ont appris les gestes d'hygiène à avoir avant de cuisiner, notamment la lavage des mains. Cela a été bien utile avant de réaliser une salade de fruits frais avec des bananes, des pommes et du raisin. Quel délice !



3. AUTRES MANIFESTATIONS :

Un goûter convivial sur le thème de travail de l'année, le milieu marin, a été partagé lors de la semaine du goût en compagnie des parents et amis de l'école. Une nouvelle manifestation se prépare avec la célébration et l'arbre de Noël le mardi 19 décembre.

Puis, viendra le concert des trois écoles : Saint Michel de Vains, Saint Paul de Granville et Jeanne d'Arc à Brécey le vendredi 20 avril à Brécey.

Une nouvelle année riche en activités...

Mme DUCHEMIN et l'équipe éducative remercient le comité des Fêtes suite à la fête de la Baie ainsi que la Paroisse (vente de Pain béni) pour leur apport financier.



Les réalisations des élèves

**Nous vous souhaitons à tous
De Joyeuses fêtes de fin d'année !**



A.P.E.L. Association des Parents d'élèves de l'école Saint Michel



Spectacle présenté par les enfants à la Fête de fin d'année en juin 2017

L'an dernier, la participation active des parents d'élèves, des amis et des partenaires de l'école a permis à l'APEL de participer au financement des activités périscolaires proposées par les enseignantes, et à l'achat de matériel pédagogique :

- Installation d'un vidéoprojecteur dans la classe des CE-CM
- un ensemble jeu/trieur de monnaie
- un kit d'énergie solaire
- un mobilier de rangement.



Les familles présentes lors de la réunion du 23 /11/17

Nous remercions par ailleurs l'OGEC (Organisme de Gestion de l'École Catholique) pour l'installation du grillage et du filet.

En 2016-2017, l'APEL a également offert des cadeaux aux enfants : buts de football, livres, sortie cinéma, remise à neuf du bac à sable.

Au programme pour 2017-2018:

- Vente des chocolats de Noël
- Vente des grilles de Noël
- Vente de galettes des rois
- Vente de brioches
- Fête du Printemps 5ème édition
- Fête de l'école fin juin.



Semaine du goût en octobre 2017

Merci de votre précieuse participation à nos manifestations.
Joyeuses fêtes et bonne année 2018

Regroupement scolaire VAINS BACILLY

Le 4 septembre, 103 élèves ont fait leur rentrée dans les 4 classes. Désormais le RPI fonctionne sur le rythme scolaire de 4 jours avec de nouveaux horaires :

À Bacilly 8h45/12h05 et 13h35/16h15 et à Vains 8h40/12h et 13h30/16h10



Deuxième visite au musée pour les Petites et moyennes sections de Bacilly le mardi 14 novembre

Cette année, les classes collaborent avec le musée d'art moderne Richard Anacréon de Granville. A l'issue des visites et des ateliers de production en classe, les élèves guideront leurs parents lors du vernissage de leur exposition le vendredi 23 février au musée. Les visiteurs du musée pourront donc voir le travail de nos artistes en herbe pendant quelques semaines.



Régulièrement les enfants mettent la main à la pâte



Séance de Hockey

Au programme des activités sportives

En septembre et octobre les CE1/CE2 ont pratiqué le hockey le mardi après-midi à la salle Roger Lemoine. Ce sera le tour des CM1/2, le vendredi de mars à mai. De la natation pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 & CM2, 10 séances entre septembre et mars selon les classes. Les classes de maternelle et GS/CP participeront aux rencontres de rondes et jeux dansés à Avranches en février. Les CM1/2 participeront aux rencontres d'orientation au printemps.



Au programme des activités culturelles

Toutes les classes iront au théâtre d'Avranches Les classes de PS / MS et GS/CP iront au cinéma en partenariat avec d'autres classes. La classe de CM1/2 participe au projet école et cinéma et assistera à deux projections. Les quatre classes participeront au prix littéraire des incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque de Bacilly. Des ateliers et visites sont organisés au musée R. Anacréon de Granville.

Les classes de Vains ont aussi pu découvrir différentes facettes du patrimoine granvillais : visite du port et de la criée, visite et atelier décou-

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient **l'Association de Parents d'Elèves** pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties.

Au nom des enseignants et des élèves
Joyeuses fêtes de fin d'année.

Sandrine LEGRAND directrice du RPI



Apprentissage de l'utilisation des tablettes numériques dans les classes



A.P.E. Association des Parents des écoles de VAINS et BACILLY

Cette année le bureau de l'APE est reconduit mais l'association compte de nouveaux membres.

♦ L'APE a versé la somme de 6000€ à l'école publique Bacilly-Vains en vue de financer les diverses sorties et projets des enseignants.

♦ Afin de récolter des fonds, plusieurs actions ont été ou vont être organisées cette année :

♦ Le marché de l'automne a eu lieu le dimanche 1^{er} octobre sous un temps pluvieux, il a donc été en partie

réorganisé à l'intérieur de la salle des fêtes de Bacilly et non sur le parking.

♦ Une vente de bulbe a eu lieu avant les vacances de la Toussaint

♦ Le premier marché de Noël a eu lieu vendredi 15 décembre dans la cour de l'école maternelle de Bacilly après 16h30.

♦ Durant le reste de l'année, l'APE prévoit une vente de galette en janvier, une action pour Pâques et renouvellera certainement la soirée apéro-concert avec restauration



L'animation lors de l'apéro-concert

Le bourg de VAINS vu de la nacelle



Du côté de la Maison Familiale

Pour une **rentrée réussie**, il est essentiel de créer une bonne entente entre tous. C'est alors que les différents groupes, bénéficiant de **nouveaux locaux** de vie résidentielle, ont vécu leur rentrée sous le signe d'une **semaine de cohésion** : répartis par groupes toutes classes confondues, les élèves se sont affrontés lors de courses d'orientation (au Chênedet ainsi qu'à Villecartier), d'énigmes demandant réflexion, de quiz musicaux... Le tout permettait de cumuler des points qui ont donné lieu à une remise de prix !



Surtout, avec un fonctionnement **alternant formation et stages en entreprise**, les nouveaux groupes ont été préparés à l'univers professionnel qui les attend : les 4^{èmes} ont bénéficié de l'intervention de *M. Savary* (responsable d'une boulangerie de grande surface), tandis que les 3^{èmes} ont accueilli **d'anciens élèves**, fiers de venir présenter à la fois leur parcours et les règles devant être respectées en stage : *Tony, en formation de charcutier-traiteur, Elodie, travaillant aujourd'hui en école maternelle et présentant ainsi aux plus jeunes notre formation Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires, et Anthony aujourd'hui devenu boulanger*. Les 2^{ndes} SAPAT ont quant à eux accueilli *Mme Bihel*, cadre de santé à l'hôpital de Villedieu, qui les a préparés au mieux au secret professionnel.

Les cours sont complétés par des **visites et interventions** : pour

leur module sur le **tourisme**, les 1^{ères} SAPAT se sont rendus au camping *Les Coques d'Or* à Genêts pour en découvrir le fonctionnement. Les 4^{èmes} ont visité l'exploitation de la ferme *Caramueuh*, tandis que les 2^{ndes} PA ont étudié les machines agricoles sur l'exploitation de *Michel Lebedel*. Lors d'un **temps fort de prévention sur la santé et la sexualité**, les élèves de 2^{ndes} ont bénéficié d'une rencontre avec *Mme Baurens du Planning Familial* ainsi que d'une intervention du *Major Levoy et du Colonel Le Goffic de la Gendarmerie*, dans une démarche de prévention sur les drogues et la consommation d'alcool.

Cette même intervention a eu lieu chez les élèves de 3^{ème}, qui travaillaient alors sur les notions de « **droits et devoirs** ». Ils ont également abordé « **les moyens de communication** » leur permettant de s'intéresser entre autres à

la presse : c'est à cette occasion que *M. Lecoq, correspondant local pour le journal « La Gazette »*, est venu échanger avec les jeunes sur son expérience. Cette rencontre s'est poursuivie par le défi que se sont lancés les élèves de rédiger un article qui sera envoyé au journal. Le thème de la conduite accompagnée correspondant à leur âge, ils ont également eu une intervention (AAC) à ce sujet, leur permettant de participer à un concours pour financer le permis.

Par ailleurs, les terminales du **Bac Pro SAPAT** préparent à la fois leur **réussite à l'examen** en juin prochain mais aussi leur **orientation** à l'issue de leur formation : *M. Poulard*, de la *MFR La Bagotière*, leur a présenté le BTS DATR (développement, animation des territoires ruraux). Les élèves se sont en outre rendus au *Salon de l'Etudiant* de St Hilaire du Harcouët.

Pour finir, une cérémonie de **remise des diplômes (Bac Pro et DNB)** a été organisée à l'issue de l'**Assemblée Générale** de la MFR.



Temps fort de prévention face aux conduites à risques

**Bonnes fêtes de fin
d'année à tous !**



COMITE DES FETES DE VAINS

Si l'on veut dégager une ligne directrice du travail de l'association au cours du 2ème semestre 2017, je souhaiterais préciser:

Sans bénévoles, il n'y aurait pas de fêtes et sans fêtes il n'y aurait plus de bénévoles. Ces derniers font un travail remarquable, qu'ils soient tous ici vivement félicités et chaleureusement remerciés.

JAZZ EN BAIE

Le 5 août 2017, le Comité des Fêtes s'était engagé avec les organisateurs de Jazz en Baie pour soutenir leur manifestation et créer une présence locale à cet événement se déroulant sur le territoire. Notre rôle consistant à alimenter les spectateurs suivant leur besoin pour le repas du midi, nous nous sommes limités à la fourniture des repas du midi aux spectateurs du concert. Devant le désintéressement des animateurs à soutenir notre collaboration initiale par François CERBONNEY Bien nous en a pris car malgré une météo favorable, peu de spectateurs sont venus faire honneur à notre préparation. Merci à la Direction de l'écomusée de Vains-Saint Léonard qui a facilité notre implantation avant, pendant et après le spectacle.

Conclusion: Bien que beaucoup d'efforts aient été fournis par les bénévoles du CFV pour satisfaire Jazz en Baie, les vainquais n'en ont que peu bénéficiés.

FÊTE DE LA BAIE

En étroite collaboration avec l'écomusée de Vains-Saint Léonard pour la seconde année consécutive, la

Fête de la Baie a planté ses chapiteaux à Saint Léonard le dimanche 11 septembre 2017. Autant pour l'édition 2016 nous avons été gâté par un temps exceptionnel, celle de 2017 aura été pluvieuse dans sa préparation sauf le dimanche où sa majesté le roi soleil a bien voulu nous inonder de ses rayons.

Résultats : malgré une moins grande affluence de brocanteurs au videgrenier, les moins frileux sont repartis avec un sourire en forme de croissant de lune. La petite restauration a été moins active (visiteurs moins nombreux) au profit de l'agneau présalé cuisson ficelle (fer de lance de la manifestation avec 400 repas servis). Ce repas plait, est bon et est plébiscité.

Très bonne prestation du groupe DRAGIBUS pendant les apéros du midi et du soir et pour leur animation pendant la journée. Barbe à papa, pop corn et différents stands de jeux ont fait le bonheur des petits et des grands.

Nouveauté, une messe suivie par de très nombreux fidèles a été célébrée dans la chapelle du Prieuré décorée avec soins par Madeleine LECHARTIER. Il y aurait encore beaucoup de choses à dire à propos de cette journée (communication, parking, béné-



Cuisson de l'agneau à la ficelle

voles etc.) : nous invitons donc tous les vainquais à l'Assemblée Générale du 19 janvier prochain.

REMERCIEMENTS

Mention particulière à Didier LECOLAZET qui a pris en charge l'installation électrique, à la famille LEFRANC et son déploiement logistique, à Georges LECHARTIER pour ses remorques sans oublier deux



L'équipe de restauration

nouveaux mais au ô combien efficaces bénévoles en la personne d'Alain SOURDAIN et Victor LEPICARD, aux anciens Abel et Yvon revenus après un congé sabbatique, aux frères ALLAIS et à François FAGUAIS pour le prêt de champs pour les parkings, Monsieur le Maire et son conseil municipal, le CLAV, le club des aînés sans oublier bien sûr le noyau dur des bénévoles (les grilleurs), les membres du Comité des Fêtes et toutes les personnes non mentionnées mais pas oubliées pour



La billetterie

EVENEMENTS ET RENDEZ VOUS 2018

19 janvier 2018 : Assemblée Générale de l'association, à cette occasion nous tirerons ensemble les rois et le verre de l'amitié vous sera offert.

17 mars 2018 : Repas dansant du Comité des Fêtes avec gratuité du repas pour les bénévoles.

15 juin 2018 : Fête du Mascaret, coefficient 105, crêpes, grillade, buvette et concert au Grouin du Sud

09 septembre 2018 : Fête de la baie

Amicale des Aînés Vainquais

Le mercredi 6 septembre un groupe de 20 personnes s'est retrouvé à La Grange des Dîmes pour jouer aux cartes ou aux jeux de société : **ces rencontres ont lieu chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois.**

Nos activités depuis cette rentrée :

Le jeudi 28 septembre, une jour-

Au cours de l'après midi, nous avons découvert la technique de la fabrication du sel utilisé dans la Baie . Nous avons visité l'écomu-



Après midi à l'écomusée avec . M.Cocaign



Visite de la ferme des Cara meuh

née de visites et pique-nique a réuni une cinquantaine de personnes. Au cours de la matinée **Découverte de la « Ferme Cara-Meuh ! »**

grâce à une vidéo commentée par **Sylvie Poulain** sur les modes de fabrication artisanales, des caramels tendres et moelleux appelés « **Cara-Meuh! de la Baie du Mt St Michel** », puis en compagnie d'**André Lefranc et de ses fils** une visite commentée sur l'exploitation laitière et du car-poulailler.

Nous avons été reçus pour notre pique-nique à **l'écomusée de la Baie** .

sée en compagnie de **Mr Cocaign**. Et bien-sûr, nous avons admiré les paysages de la Baie. Très belle journée. De la bonne humeur. Des adhérents conquis !!

Nous remercions vivement tous les animateurs de nous avoir permis de passer une agréable journée.

Notre concours de belote du mercredi 4 octobre a réuni 48 équipes. Bonne humeur...

Quatre vingts convives ont partagé le repas de Noël du 3 décembre. Ambiance chaleureuse...

Nous remercions vivement :

- les serveurs, Alicia et Précilla (petites filles de Claudine David), Délia (petite fille de Mauricette Moriano) , Léa (petite fille de Rose-

Marie Vaudoit), Thomas (petit fils de Françoise Bataille et Virginie (fille de René Morel). Mais aussi les membres du bureau qui ont participé vivement le samedi matin.

- nos convives de leur participation et de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour cette rencontre !

- la commune pour la mise à disposition de la Grange des Dîmes.

Les membres du bureau vous rendront visite pour vous proposer début janvier l'adhésion de 12€ à notre amicale, et vous inviteront au partage de la **Galette de Rois lors de l'assemblée Générale.**

Notre sortie de fin d'année au Palais du Grand Large à St Malo le 5 décembre sur le thème de la Magie, de l'Humour et Chansons animée par le groupe « Fiesta Brasia » a réuni de 36 personnes.

Nous avons eu la tristesse de

Dates à retenir pour le 1er semestre 2018 :

1 Assemblée Générale le 31 janvier à 14 h.) la grange des Dîmes

2 repas de printemps : mercredi 11 avril

3 repas d'été : mercredi 20 juin

4 atelier « nutrition » : jeudi après-midi 15 et 22 février, 1^{er} et 8 mars, mercredi 15 mars toute la journée



Spectacle à Saint Malo au Palais du Grand Large

Les membres du bureau vous souhaitent de Bonnes fêtes ...



Le C.L.A.V. Club de Loisirs et d'Animations Vainquais

Comme les années précédentes nous avons repris nos activités en septembre.

*En ce qui concerne les adhérents, les effectifs restent stables bien que le Fitness ait enregistré une baisse compensée par les nouveaux arrivants à la Gymnastique et à la randonnée.

*Il est possible de rejoindre le groupe de Fitness en janvier et de profiter des cours

animés par Joseph KON-KOBO.

*Le mardi 3 octobre, 22 randonneurs sont venus parcourir 13 kms du côté d'Agon-Coutainville. Cette sortie pédestre très conviviale s'est déroulée à la journée avec un pique-nique sous un soleil radieux de midi.

*Comme l'an passé nous

avons participé le 10 septembre à la fête de la Baie pour la fabrication et la vente de crêpes en association avec le Comité des Fêtes.

*Cette année encore, le CLAV s'est associé au Comité des Fêtes de St-Martin des Champs pour la fabrication des crêpes les 8 et 9 décembre au profit du TELETHON 2017.

Un grand merci à tous les bénévoles qui participent à cette action rendue possible par leur élan de générosité.

Les membres du bureau du C.L.A.V. vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. C'est avec plaisir que nous vous retrouverons en janvier. Tous nos vœux de santé et

Les marcheurs guidés par Nado MONTAIGNE et Gislaine BAZIN

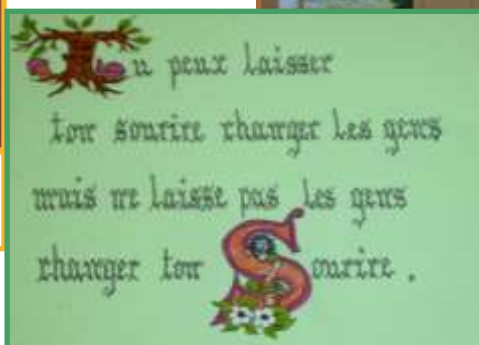


Détente florale avec Vincent PIRART

Scrapbooking
Animé par
Thérèse marie
ANDRIN



Calligraphie
animé par
Béatrice
MOREL



Nos activités.

la CALLIGRAPHIE
le lundi soir à 20 h 30

les RANDONNEES PEDESTRES
tous les 15 jours le mardi après midi à 13 h 30 place de l'église

la GYMNASTIQUE et le FITNESS le mardi soir à 19 h 15 et 20 h 30

la DETENTE FLO-RALE
le 2^{ème} mercredi du mois à 19 h 30

le SCRAPBOOKING
le vendredi 1 fois par mois à 14 h

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale du C.L.A.V. le 9 février à 20 h 30



Rugby club de Vains

Le Rugby Club de l'Avranchin de Vains a redémarré la saison 2017-2018 avec un effectif en hausse, qui passe de 21 licenciés à 26.

Toutes les catégories d'âge sont impactées, ce qui permet de pouvoir espérer de belles choses pour les échéances à venir.

Les petits (U8 ET U10) s'entraînent le vendredi soir à St Martin des Champs, avec un groupe assez étoffé. Leurs résultats sont plus qu'encourageant puisque lors du dernier plateau, les U10 ont gagné leur 3 matchs.

Les U12-U14, s'entraînent le mercredi à Vains et le vendredi à St Martin (et parfois aussi le vendredi à Vains quand le terrain de St Martin est fermé). Le groupe est homogène et à l'écoute de Jean Louis LECAMUS, l'éducateur de cette classe d'âge. Les premiers résultats sont très encourageants. Nos jeunes ont joué contre Cherbourg le 25/11. Les U12 ont gagné et les U14 fait trembler leur adversaire tout au long du match. Les grands (U16/U18), sont engagés dans le championnat territorial le plus relevé et l'apprentissage du niveau est difficile, mais

ils ne lâchent jamais, et peuvent être fiers de leurs performances.

Les dates à retenir :

Le 10 février 2018, repas dansant du RCA à la salle de Marcey les Grèves. Venez partager un bon moment de convivialité avec nous.

En mars (pas de date précise pour l'instant), le RCA va encore organiser une rencontre amicale contre un club anglais, n'hésitez pas à venir dans notre magnifique Stade du Poulet (tondu avec amour par

Michel) voir nos jeunes représenter haut leurs couleurs.

Pour conclure, quelques photos du déplacement au Stade de France ou l'école de Rugby de l'entente Vains-Mortain-St Martin des Champs à été invitée pour assister au match.



**Bonne fêtes de fin
d'année à tous**

Le bureau du RCA.

Les Anciens Combattants

Comme chaque 11 novembre les communes de Marcey les grèves et Vains ce sont retrouvées.

Les commémorations ont débuté à Vains, des gerbes ont été remises, aux monuments aux morts et de l'amiral GAUCHET.

Des enfants de la commune ont participé à ces dépôts de fleurs.

Sur la commune de Marcey ce sont les enfants, des écoles, qui ont énuméré le nom de chaque soldat mort pour la France.

Les gerbes ont été déposées par des femmes, des deux communes, dont les maris ont participé à défendre le pays.

Un verre de l'amitié offert par la mairie de Marcey à permis à tous de pouvoir échanger à l'abri de la pluie qui s'était invitée cette matinée là.

Un repas, pris en

commun à la salle de VAINS, a clôturé cette journée du souvenir.



Participation citoyenne d'enfants de Vains

ECOMUSEE de la Baie du Mont Saint Michel



Route du Grouin du Sud
50300 VAINS/Saint-Léonard
Tél : 02 33 89 06 06 –
fax : 02 33 89 06 07
musee.vains@manche.fr

patrimoine.manche.fr

ANIMATIONS 2018 de janvier à juin à l'Écomusée

● « Le sel de la Baie »

chaque mercredi des
vacances scolaires,
14h30

Au cours d'une démonstration, découvrez la technique de fabrication du sel utilisée dans la Baie jusqu'au milieu du XIXe siècle et repartez avec votre propre sel.



● « Découverte des prés-salés », le mardi 27 février, les jeudis 26 avril et 3 mai à 14h30

Découvrez sur ce milieu recouvert périodiquement par la mer : les plantes et les animaux qui le fréquentent, sa sédimentation et sa formation, les activités humaines pratiquées.

● Balade commentée, découverte de la pointe du Grouin du Sud, le jeudi 19 avril, 10h30

Des prés-salés aux digues des salines de Vains, des haies bocagères jusqu'à la pointe du Grouin du Sud, flânez sur ce parcours entre terre et mer et découvrez la diversité des paysages littoraux de la baie du Mont Saint-Michel.

Tous les tarifs des animations comprennent la visite libre des expositions permanentes

ÉVÉNEMENTIEL GRATUIT 2018

- **Nuit des Musées et Pierres en Lumières**, samedi 19 mai, à partir de 18h
 - « Et si l'écomusée vous était conté... » par Jean-Pierre Mathias, conteur.
 - « Les hommes, la nature et les paysages de la Baie » revisités par les contes et les légendes.
 Visite libre et gratuite.



Horaires d'ouverture

Vacances scolaires, tous les jours de 14 heures à 18 heures
Avril, mai, juin, tous les jours de 14 heures à 18 heures Fermé le 1^{er} mai.

Saint-Léon'ART 2017

Pour le 10^{ème} rendez-vous des habitants de Saint Léonard avec la beauté, du 8 au 16 juillet, une nouvelle équipe a exposé 14 artistes singuliers sous la bannière « **Poétique de l'Emotion** ».

Des centaines de visiteurs ont pu suivre gratuitement le chemin de cette exposition-promenade en 5 stations : la Galerie MLC, l'Autre Salon, le Garage, le Jardin Ecrin de la Baie, la Bergère. Un grand merci à tous ceux qui mettent à disposition des lieux d'exposition et à tous les bénévoles qui organisent la manifestation.

Saint Léon'ART a pris une tonalité interrégionale. Saint



Moment de convivialité lors du vernissage le 8 juillet.

Léon'ART est né en 2008 du souhait des habitants de Saint Léonard d'organiser avec Roland Devolder et des artistes locaux une exposition d'art dans l'ancien bâti pittoresque du village où la beauté est omniprésente.

Cette année, 20% des artistes étaient locaux : Véronique Fagart, Chabert-4. Les autres venaient de Bruxelles, des Flandres, de Lorraine. Ils sont présentés en détail sur le site de l'association : <http://www.saint-leon-art.org/>. Le céramiste Pierre Amourette, exposant en 2016, est revenu présenter l'exposition à la Bergère et a créé des sculptures sous les yeux du public.

Les ressources de l'association sont constituées essentiellement des apports des sponsors pour l'évènement, et de la participation des artistes aux frais, en proportion de leurs ventes. Merci à nos 14 sponsors, aux 14 artistes, aux 9 acquéreurs, et aux donateurs pour 2017.

Et la suite ? Après la première équipe d'Eric Veia, des équipes renouvelées ont pu être constituées chaque année dès 2014. Saint Léon'Art 2018 est un nouveau challenge. Qui relèvera le défi?

Contacts : 0233890484 (Journel) ou 0233600726 (Vandevivere) ou st.leon.art.50@gmail.com



Œuvre exposée en juillet 2017



Société de chasse la SAINT HUBERT

Un dimanche à la chasse

Pour sa 5ème édition, l'opération "Un dimanche à la chasse" a connu un beau succès avec 47 départements présents pour cette journée. Cette initiative consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent de se plonger au cœur d'une partie de chasse telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses. Fauconnerie et chasse à courre dans le Lot-et-Garonne, vénerie dans l'Oise, chasse à l'arc dans la Loire, chasse au petit gibier dans la Manche et dans de nombreux départements... Chaque participant était invité

à l'issue de cette journée à donner son avis en remplissant un questionnaire qui sera analysé au niveau national. Mais déjà quelques chiffres ressortent de cette opération : 27 % de participants ne connaissaient pas du tout le monde de la chasse, 90 % souhaitent renouveler l'expérience et **63 % ont changé d'avis sur la chasse** ce qui donne tout son sens à cette opération qui s'appelle aussi : "Faites la chasse aux idées reçues !".

Les sociétaires de la Saint-Hubert de Vains renouvellent leur gratitude aux agriculteurs

et propriétaires.

Le président et les membres du bureau vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année 2018.

Alain RICHARD



Chloé BOUR LA FABRIQUE DE PATRIMOINES EN NORMANDIE

« Du Mont-Saint-Michel au Mortanais : raconte ton territoire ! »

Chloé Bour réalise actuellement un doctorat en sociologie dont l'objectif est d'étudier les méthodes de mise en valeur du patrimoine immatériel.

Le patrimoine dit « immatériel », rassemble les savoir-faire, pratiques sociales/festives/sportives, contes, rites, légendes, connaissances sur l'univers, savoirs culinaires, etc. Il est toujours vivant aujourd'hui parce qu'il est transmis, créé et partagé au quotidien entre les humains et fait l'identité de leurs modes de vie, de manière consciente ou inconsciente.

Dans ce cadre, avec le soutien de La Fabrique de patrimoines (Caen), Chloé Bour travaille sur un projet de collecte de patrimoines immaté-

riels auprès des habitants dans le Sud-Manche. Le territoire d'enquête choisi est celui, plus particulièrement, de la nouvelle Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie, qui a accepté de soutenir ce projet. Celui-ci s'inscrit dans la démarche Pays d'Art et d'Histoire actuellement en construction.

L'enquête permettra de croiser plusieurs activités et manifestations pour favoriser la rencontre entre habitants autour de leurs patrimoines immatériels : animations et temps conviviaux d'échanges, rencontres individuelles et récits de vie, etc., afin de comprendre ce qui fait l'identité du territoire.

La collecte a pour objectif de faire participer la population, et pour cela Chloé Bour souhaite accéder à la parole de tous les habitants, sans distinction d'âge, de genre, de situation professionnelle ou familiale :

vous êtes tous porteurs de patrimoines immatériels ! La collecte commencera en janvier et se terminera en avril (inclus).

www.lafabriquedepatrimoines.fr

Mail : chloe.bour@lafabriquedepatrimoines.fr



Mémoire de Vainquais

Travaux à l'église de Vains

Une tour dangereuse

Certains d'entre vous ont pu remarquer, lundi 20 novembre dernier, la nacelle dépliée près de l'église de Vains. Celle-ci a permis la restauration de la croix en métal coiffant la tour de l'édifice, dont l'un des éléments s'était détaché. Ces travaux de sécurisation des abords de l'église peuvent paraître minimes si l'on considère la situation décrite par Victor Lemaitre, dans l'ouvrage « Paroisse St Pierre de Vains et St Léonard » publié en 1919. L'auteur reprend les propos du chanoine Dupont au sujet de la tour de l'église qui se trouvait, à l'époque « *sur la droite à l'entrée du chœur (...) : Cette tour était une flèche toute en pierres, très étroite, avec parements en granit. En 1812, le 2 février, il y eut une tempête épouvantable. Il tomba de la voûte, près de la tour, une certaine quantité de plafond qui causa une véritable panique et, sans la présence d'esprit du curé Littré, on aurait eu des malheurs à déplorer, car tout le monde voulait sortir ensemble. Même Mr Anquetil, receveur des Douanes, sauta à la fenêtre de la sacristie, se coula entre deux barreaux, ce qui était bien difficile à faire, et sortit ainsi de l'église. Le conseil municipal d'alors aurait bien voulu démolir complètement cette tour qui n'avait aucune solidité, mais il recula devant les frais d'une construction nouvelle. On se contenta de diminuer la tour de huit mètres et on la coiffa d'une flèche en bois couverte en ardoises.* »

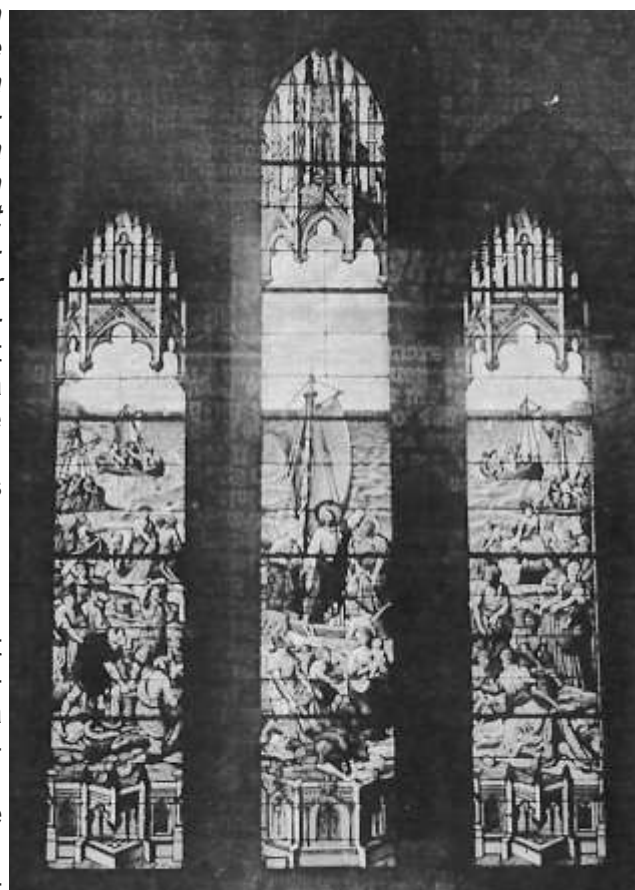
Plus loin, dans cet ouvrage, V.

Lemaitre reprend les propos du chanoine Dupont, décrivant un autre incident relatif à cette tour : « *Un dimanche matin, (...) le custos* Arsène Bataille, commençait à sonner la première messe.(...) Tout à coup, la cloche s'arrêta* » Le chanoine Dupont, qui était dans sa chambre, accourut à l'église. Là, « *Le custos, effrayé, avait lâché la corde,* » et lui montra « *plusieurs pierres qui étaient tombées de la tour et qui l'auraient blessé, tué peut être, si elles étaient tombées sur lui.* » Suite à cela, des travaux furent engagés, « *on descendit la cloche de la tour, on fit une charpente destinée à pendre la cloche dans le cimetière, près de la grande croix, on monta la cloche et des ouvriers commencèrent à démolir (la tour) par le sommet.* » Suite à cet incident, de 1865 à 1867, une nouvelle tour fut construite, cette fois-ci, au bas de l'église.

Des vitraux soufflés

Un autre incident, dont les effets sont encore visibles aujourd'hui, viendra changer l'allure générale de l'église. Pendant la seconde guerre mondiale, une bombe soufflante explosa à 300 mètres du bourg de

Vains et brisa tous les vitraux du côté nord de l'église, qui furent remplacés par de simples vitraux blancs, encore visibles aujourd'hui. La verrière nord représentait « la pêche miraculeuse », thème témoignant de l'attention du curé de l'époque portée aux pêcheurs du village. Les vitraux des bas-côtés représentaient Jeanne d'Arc écoutant ses voix, le Bienheureux Auguste Chapdelaine, ou encore la Sainte Famille. Sur ceux de la nef, figuraient Notre-Dame sur Vire, le Curé d'ars et enfin Saint Léonard, l'évêque né dans notre village, recevant les reliques de



Carte postale des années 1910 représentant la verrière nord, aujourd'hui détruite.

Si vous disposez de documents ou témoignages pouvant servir de support pour la rubrique « Mémoire de Vainquais », vous pouvez contacter Sébastien Lechartier au 0663681973.

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE

Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations

Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 440 exemplaires distribués gratuitement dans les foyers

Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite